

# L'adieu à Paul Haeberlin Digne, simple, serein, à l'image du chef

**Plus d'un millier de personnes ont pris part, hier à Colmar, aux obsèques de Paul Haeberlin, le chef fondateur de l'Auberge de l'Ill à Illhaeusern.**

L'église Saint-Matthieu n'aurait pu être, hier à 14 h 30, que l'endroit où il fallait être, celui où il fallait paraître. On y célébrait le culte d'adieu de Paul Haeberlin, le chef trois fois étoilé de la célèbre Auberge de l'Ill à Illhaeusern. Certes, les travées du temple étaient garnies de sommités et de notables de tous bords. D'ici et d'ailleurs souvent lointains. Certes, les représentants des pianos les plus côtés de France avaient rejoint les grandes toques alsaciennes. Mais, aussi bien qu'il a su tout au long de sa vie de terrien, dignement et humblement réussir son ouvrage jusqu'à devenir un orfèvre de la cuisine reconnue par ses pairs, Paul Haeberlin a réussi sa dernière cérémonie. L'âme du chef unanimement louangé par la

profession, de l'obscur commis au lumineux patron, a transcendé toute velléité de pompe et de grandiloquence au profit de l'émotion à l'état pur.

Ne restaient alors dans le sanctuaire, nef et chœur occupés jusqu'à la dernière place, que des hommes et des femmes venus saluer l'un de leurs congénères qu'ils savaient plus simple, plus connu, plus brillant, plus discret qu'eux. Ne restait plus sous les voûtes colmariennes qu'une assemblée d'humains recueillis, venus communier à la peine de toute la famille Haeberlin.

Celui qu'on appelait respectueusement Monsieur Paul a quitté le banquet, laissant en ofrande sur la table « l'amour, la générosité et l'humilité ». Ces trois qualités qui ont régi l'existence de Paul Haeberlin ont été mises en exergue par Édouard, l'un de ses petits-enfants, par les pasteurs et par le prêtre qui se sont succédé, par Émile Jung, chef du Crocodile à Strasbourg, s'exprimant au nom du Club Prosper Montagné, par Serge Dubs, sommelier de l'Au-



La dépouille mortelle de Paul Haeberlin a quitté l'église sous les applaudissements.

Photo Hervé Kielwasser

berge de l'Ill, par Fernand Mischler du Cheval Blanc à Lembach, au nom des Maîtres cuisiniers de France.

Au premier rang de l'assistance, un autre Paul célèbre était venu de Collonges au

Mont Dore. Bocuse, l'ami fidèle, le compagnon de toujours. L'Ave Maria de Gounod, merveilleusement interprété par Éric Vivion, des pièces d'orgue et des chants accompagnés à la guitare, ont rehaussé l'office présidé par Sylvère But-

terlin. La dépouille mortelle de Paul Haeberlin a quitté l'église Saint-Matthieu sous les applaudissements.

Nicole Jaeg-Layer

VOIR La vidéo de l'hommage rendu à Paul Haeberlin par le personnel de l'Auberge de l'Ill.

## Vieux-Ferrette Trois blessés graves

Trois Sundgauviens ont été grièvement blessés dans une collision entre deux véhicules, hier, vers 14 h 30, hors agglomération de Vieux-Ferrette, au carrefour entre la RD 432 et la RD 9 bis 4. Circulant en provenance de Riespach au volant d'un véhicule de type utilitaire, un habitant de Steinsoultz, âgé de 19 ans, a percuté une Peugeot 205 qui avait à son bord un homme de 48 ans et une jeune fille de 18 ans, tous deux domiciliés à Oltingue. Le choc a été très violent. Les sapeurs-pompiers ont dû désincarcérer les trois automobilistes prisonniers des tôles, qui ont reçu des soins sur place avant d'être évacués dans un état grave. Encore plus grièvement touchée, la jeune femme a dû être héliportée vers l'hôpital de Colmar.

Le CD 432 a été fermé à la circulation pendant près de deux heures. Les gendarmes de Ferrette, les sapeurs-pompiers de Seppois-le-Bas, Oltingue, Ferrette et Waldighoffen, ainsi que le conseiller général Dominique Dirrig se sont rendus sur place.

## Pédopornographie Interpellations en Moselle

Une vaste opération de lutte contre la diffusion d'images à caractère pédopornographiques, intitulée opération Santiago, a été lancée ce mois-ci par des policiers espagnols via Eurojust, une organisation internationale de justice. Ceci faisant suite à la découverte d'un trafic de ce type d'images sur un logiciel d'échanges de fichiers bien connu des internautes.

En 2007, environ 1000 internautes de 22 pays de la communauté européenne ont échangé des images et vidéos pornographiques mettant en scène des enfants. En France, une centaine de personnes ont été interpellées, dont deux Mosellans. Le premier a été interpellé le 6 mai à Mézières-les-Metz. Depuis 2004, il avait téléchargé

plus d'une centaine de vidéos pornographiques mettant en scène de très jeunes enfants, parfois même des bébés. Il est convoqué au tribunal correctionnel de Metz le 21 août. Un autre Lorrain, demeurant à Hayange, a été interpellé mardi. Lui avait accumulé depuis 2005 plus d'un millier d'images et 150 vidéos mettant en scène également de très jeunes enfants. Déféré hier au parquet de Thionville, il comparaitra au tribunal en juillet. En attendant, il a été placé sous contrôle judiciaire et soumis à un suivi psychiatrique.

Toutes les personnes interpellées en France dans le cadre de cette affaire seront enregistrées dans le fichier national des empreintes génétiques.

## Justice Le maire de Kaysersberg relaxé

Henri Stoll, maire de Kaysersberg et conseiller général du canton, comparait hier devant le tribunal correctionnel de Colmar pour prise illégale d'intérêts dans une affaire dont il avait la gestion en tant que maire. Il a été relaxé. Son frère a en revanche été reconnu coupable et condamné à 1000 € d'amende avec sursis.

A l'origine des poursuites, un caveau municipal loué depuis les années 60 aux vignerons de la commune, puis depuis 1994, directement au frère du maire. Dans un rapport datant de 2004, la chambre régionale des comptes avait pointé du doigt ce loyer qu'elle jugeait trop faible par rapport aux prix de l'immobilier : à l'époque, le m<sup>2</sup> était évalué à 3 € alors qu'il aurait dû être porté à 4,5, voire 10 €. « Le tarif était bas à l'époque parce que c'était un soutien de la commune à ses vignerons »,

explique le frère du maire. Le loyer a été réévalué à partir de 2004.

Autre problème, les conditions de la délibération. On accuse le maire d'avoir favorisé son frère lors des votes concernant les augmentations de loyer en conseil municipal : « C'est quelque chose qui se vote en quinze secondes. Aucun conseiller ne lit en détail la liste des annexes. Nous n'avons fait qu'appliquer ce qui a toujours été fait : un vote global à main levée », explique Henri Stoll. Il y a eu faute, mais je n'en avais pas conscience. » On reproche également aux deux frères d'avoir été présents lors du vote. Pour l'avocat du maire, « la délibération est illégale au regard du droit administratif, mais ça ne suffit pas à caractériser la prise illégale d'intérêts. »

I.G.

# Affaire Dylan Tino, le grand frère : « J'ai mon mot à dire »

**Pour la première fois, Tino, le frère de Dylan, est venu témoigner devant la justice, hier, à Colmar.**

Dès 9 h, hier à la cour d'assises du Haut-Rhin, un petit bout de chou de 10 ans s'est avancé à la barre : « Je pense que j'ai aussi mon mot à dire ». Après la mort de son petit frère Dylan, Tino a passé trois ans au foyer avant d'être confié à ses grands-parents maternels. Aujourd'hui, il

est en CM1, veut devenir « ingénieur ou directeur d'entreprise » et est suivi par un psychologue.

Le petit garçon a parlé brièvement de Christophe Beugnot, des claques, des coups, des punitions : « Il me faisait passer des trucs militaires... je sais pas quoi... des trucs de l'armée... C'est difficile à expliquer ». Il précise : « Moi ça va, j'étais pas trop tapé, c'était plutôt mon petit frère Dylan. Maman a essayé de mettre Christophe à la porte deux ou trois fois, mais ça

ne servait à rien ». Il conclut : « Quelque part, j'ai payé pour quelque chose que j'ai pas fait... Parce que je suis privé de ma maman. Je suis resté trois ans au foyer, loin de ma maman, de mes grands-parents, de ma famille ».

Indignation de l'avocate générale, Manon Brignol : « C'est totalement indécent de faire témoigner un enfant de cet âge au procès de sa mère ! ». Me Fabienne Hagemann de l'association Thémis, administrateur ad hoc de l'enfant, a précisé que c'est le garçon qui a voulu parler. Lui, pas sa mère.

## Angoisses et traumatisme

Tino est une autre victime de Christophe Beugnot. Il a aussi subi des sévices et surtout il a assisté à des scènes de violence extrême à l'encontre de Dylan. Ces scènes surgissent encore dans ses rêves ou dans la journée, signes d'une expérience traumatique », selon la psychologue Agnès Furno qui a expertisé l'enfant.

Un enfant qui raconte des histoires de loup rentrant dans le lit du bébé pour le dévorer ; un enfant qui rêve de Christophe Beugnot « tuant toutes les abeilles et tous les gens, cassant les villages et les planètes ».

L'expert a évoqué « l'angoisse extrêmement importante » du garçon, liée aux punitions subies, aux violences exercées sur sa mère, aux menaces de mort et de destruction proférées par Christophe Beugnot, « angoisse de séparation de la mère, qui est pour lui le personnage rassurant ». Elle rapporte que Tino dit de sa mère qu'elle « est en prison à cause d'un sale Christophe qui a tué Dylan » ou encore qu'elle « ne pouvait pas disputer Christophe sinon il la tapait. Elle a essayé. Après, j'avais peur pour maman ».

« Que peut faire Mme Marfe pour Tino ? », a interrogé M<sup>e</sup> Heichelbech. « Lui dire la vérité, même si cela peut écorcher son image de mère et d'être humain ».

Annick Woehl

## L'insoutenable inventaire

Sur l'écran de la cour d'assises défilent les photos, commentées par les médecins légistes Antoine Tracqui et Laurent Berthelon. Le corps de Dylan, meurtri, détruit, vient témoigner. Pas un centimètre de son visage n'est épargné ; son corps porte une certaine de traces... L'inventaire des lésions, ecchymoses dure et dure encore, sinistres hiéroglyphes qui racontent les morsures, les brûlures, les coups... Les experts expliquent que Dylan est mort à cause d'une rupture du pancréas survenue quelques jours avant sa mort, suite à « un ou plusieurs coups d'une exceptionnelle violence ». Mort aussi à cause de l'inhalation de matière fécale qui a pu provoquer une « asphyxie mécanique ». Oui, Dylan aurait pu être sauvé s'il avait été soigné. Oui, Dylan a beaucoup souffert précise le dr Tracqui. L'accusée, Adeline Marfe, a pris la parole : « Après tout cela, j'ai honte et je me sens responsable de ne pas avoir prodigué les soins à Dylan pour lui sauver la vie ».



**Pinocchetto**  
Il ristorante  
Cuisine italienne raffinée...

• Plat du jour : 9 €

• Menu du jour : 13 €  
(entrée + plat)

• Terrasse d'été

• Ouvert le dimanche 25 mai :  
fête des mères

258 avenue d'Altkirch - Tél. 03 89 06 06 99 - BRUNSTATT

Ouvert tous les jours, sauf dimanche midi - www.pinochietto.com